

	<b>ASPTT DIJON – Pétanque CHDPrésident (Tête à Tête) Organisation</b>	20/01/2025
---	---	------------

## Composition du Comité d' Organisation.

Le Comité d' Organisation sera composé avec :

- Le Président Joel
- l'équipe organisatrice « Jean, Véro, Sylvie »
- il sera chargé de statuer sur les litiges ou les difficultés rencontrées

## Participation et Récompenses :

Participation :

ouvert à tous les adhérents du club, 2€ / joueur Open (hommes et femmes)

Récompenses :

cagnotte pour les 2 Finalistes Open

lots du Club aux 4 Finalistes Open et Féminin + Challenges aux Vainqueurs

## Déroulement : (2 Challenges , 1 Open (Masculin et Féminin) et 1 Féminin)

- Tirage au sort des poules (de 4 ou 3 joueurs) : **le Ven 28/2 à l'Asptt**
- Phase de Poule :
  - sur **2 journées** , le **Sam 8/3 14h** et **Sam-15/3** → **en semaine avant le 30/3** (indiquer votre dispo lors de l'inscription) ; tirage au sort intégral des poules en fonction des journées.
  - les joueurs d'une même poule s'affrontent (soit 6 matchs pour une poule de 4 , avec 3 matchs/joueur , 3 matchs pour une poule de 3, 2 matchs / joueur)
  - les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés
  - le meilleur 3ème pourra éventuellement être repêché en cas d'absence de joueurs au 1er tour
  - classement
    - 1) nb de victoires
    - 2) Goal average général
    - 3) confrontation entre 2 joueurs si égalité
    - 4) nb de points marqués au total
  - un joueur ne pouvant pas jouer, sera Forfait (victoire 13 à 7 de l'adversaire)
- Tours à élimination directe : **entre le 17/3 et le 18/4**
- 1er Tour : un 1er rencontre un 2ème d'une autre poule
- les matchs : 1A – 2B, 1B – 2C, 1C – 2D .....etc suivant le nombre de poules
- les matchs seront disputés à une date en accord entre les 2 joueurs et dans la période déterminée
- en cas d'indisponibilité d'un joueur pour le 1er tour on repêchera un joueur en fonction du classement des meilleurs 3ème.

- à l'issue du 1er Tour , les joueurs vainqueurs tirent un N° pour les cadrages
- cadrage :
  - soit le joueur a tiré un N° exempt cadrage, soit il doit disputer un match
  - les matchs seront prévus et disputés à une date en accord entre les 2 joueurs dans la période déterminée
  - en cas d'absence d'un joueur il sera remplacé par son perdant du 1er tour
  - le joueur vainqueur du cadrage sera qualifié pour la phase Finale
- phase Finale :
  - avec les 8 joueurs qualifiés
  - sur 1 journée **le Sam 19/4 à 9H**
  - via tirage au sort juste avant en présence des joueurs qualifiés, du Président, et des Organisateurs , 1/4F, 1/2F Finale et petite Finale
  - en cas d'absence d'un joueur il sera remplacé par son perdant du cadrage ou 1er tour

## **CHDP Féminin :**

Par poule

Toutes les joueuses de la même poule se rencontrent  
 Puis 1/2F , la 1ère de poule A rencontre la 2ème poule B ;  
 La 1ère poule B rencontre la 2ème poule A,  
 Puis Finale.

A l'issue des Finales, Open et Féminin, les Vainqueurs seront déclarés « Champions Tête à tête Asptt, 2025 » et s'attribueront le « Challenge du Président », Open et Féminin, pendant 1 an !

Toutes les informations, résultats et classements seront affichés sur notre site